



INSTITUT SUPÉRIEUR D'ORTHOPHONIE

 01-421640
 fm.iso@usj.edu.lb
 iso.usj.edu.lb

 usj.edu.lb
 [USJLiban](https://twitter.com/USJLiban)
 [USJLiban](https://www.instagram.com/USJLiban)
 [USJ TV](https://www.youtube.com/USJTV)
 [school/usjliban](https://www.linkedin.com/company/school/usjliban)

L'orthophonie est une profession de santé traitant de la prévention, du dépistage, de l'évaluation et de la rééducation des troubles de la communication, du langage oral et écrit, de la voix, de la sphère bucco-faciale et de la déglutition dans le cadre d'un trouble développemental, neurologique, génétique, sensoriel ou autre. Les orthophonistes interviennent auprès des nourrissons, des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées.

■ Rôle de l'orthophoniste

L'orthophoniste assure plusieurs responsabilités :

- Prévention : information, accompagnement, dépistage.
- Évaluation : bilan d'évaluation et d'évolution, pose de diagnostic.
- Intervention : intervention universelle préventive, éducation précoce, guidance parentale, rééducation, adaptation scolaire et sociale, insertion professionnelle.
- Recherche : avancement de la pratique orthophonique

■ Lieux d'exercice

Au Liban, les orthophonistes exercent leur profession :

- Dans des cabinets privés.
- Dans les écoles ordinaires ou spécialisées.
- Dans les institutions.
- Dans les hôpitaux.
- Dans les centres de soins et les dispensaires.

■ Centre de diagnostic et de soins orthophoniques

L'Institut supérieur d'orthophonie dispose de deux Centres de diagnostic et de soins orthophoniques (CDSO), le premier au Campus de l'innovation et du sport (Mathaf) et le deuxième au Campus du Liban Sud (Saida). L'objectif de ces centres est double :

- Assurer un stage d'intervention pré-professionnel aux étudiants pendant les semestres 7 et 8.
- Dispenser des soins orthophoniques à tarif réduit.



■ Formation

L'Institut supérieur d'orthophonie (ISO) dispose de deux programmes d'études : un programme en français et un programme en anglais. La formation dans les deux langues se base sur des enseignements théoriques et des stages d'observation et d'intervention.

- 1 Les enseignements théoriques sont réalisés dans trois domaines principaux :
 - Médical : anatomie, physiologie et pathologie de la tête et du cou, intervenant dans les fonctions du langage, de la phonation, dans la voix et la déglutition.
 - Fondamental : linguistique, phonétique, pédagogique, psychologique.
 - Spécifique : description, analyse et rééducation des différents troubles de la communication, de la voix, de l'alimentation et la déglutition, du langage oral et écrit.
- 2 Les stages sont obligatoires et s'étalent sur l'ensemble des semestres d'études :
 - Semestres 1 et 2 : stages d'observation scolaire, médicale (Neurologue et ORL), en cabinet d'orthophonie.
 - Semestres 3 et 4 : stages d'observation auprès d'enfants présentant des troubles du langage, dans des institutions, des centres spécialisés, des écoles ordinaires ou spécialisées, en milieux hospitaliers et en cabinets privés.

- Semestres 5 et 6 : stage d'intervention étalé sur l'année auprès d'enfants présentant des troubles du langage et de la communication.
- Semestres 7 et 8 : stages pré-professionnels étalés sur l'année en centres ou écoles spécialisés et/ ou en milieux hospitaliers et aux Centres de diagnostic et de soins orthophoniques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (CDSO), auprès d'adultes et d'enfants présentant des troubles du langage.

- 3 La validation de 240 crédits ECTS à raison de 30 crédits par semestre pour 8 semestres ainsi que la présentation d'une note de recherche dans un domaine touchant à l'exercice de la profession sont requis afin d'obtenir le Diplôme d'Orthophonie (Premier cycle).
- 4 À l'issue du cursus initial, un programme de Master en orthophonie est proposé. La validation de 60 crédits ainsi que la présentation d'un mémoire sont nécessaires pour l'obtention du Master.

■ Conditions d'admission

Il existe deux modes d'admission à l'Institut supérieur d'orthophonie :

- Admission sur dossier.
- Admission sur concours d'entrée.

Pour plus de renseignements (délais, documents à présenter, etc.), veuillez consulter le lien suivant : www.usj.edu.lb/admission

Les critères de sélection sont essentiellement liés à la motivation et aux compétences linguistiques en français et en arabe pour le programme en français, en anglais et en arabe pour le programme

en anglais. Les conditions générales d'admission sont les suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat libanais ou de son équivalence, toutes séries confondues.
- Avoir réussi (avec niveau A ou B) le test d'aptitude en langue française ou anglaise commun à l'USJ, ou avoir réussi avec un score entre 60 et 69 le internet-based TOEFL ou entre 515 et 549 le paper-based TOEFL pour le programme en anglais uniquement.
- Suite à l'admission, un audiogramme et un certificat d'un médecin ORL spécifiant de l'état de la phonation et de l'audition doivent être soumis.